



**GROUPE D'ACCÈS À LA MONTMORENCY**

**SUBVENTION NO 09-4647**

**PROJET : PERENNITÉ DE L'ACCÈS À LA RIVIÈRE MONTMORENCY**

**RAPPORT FINAL**

**PRÉSENTÉ À**

**LA COOPÉRATIVE DE PLEIN-AIR MOUNTAIN EQUIPMENT CO-OP**

**NOVEMBRE 2010**



## CONTEXTE

Durant les années 90, l'accessibilité à la rivière Montmorency, située dans la région de Québec, est devenue restreinte pour ses amateurs en raison de la privatisation de ses rives. La prise de conscience de la part d'un groupe de canoteurs de la région l'a poussé à fonder le Groupe d'accès à la Montmorency (GAM). Depuis, le GAM, appuyé par les amateurs d'eau vive et ses organismes, se sont mobilisés autour d'un objectif, soit de développer, de mettre en valeur et de conserver des accès gratuits aux plans d'eau du Québec.

Grâce au travail soutenu de bénévoles et au soutien financier d'une trentaine d'organismes, dont des fondations, des clubs et des fédérations de canoteurs et de kayakistes, la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval et Mountain Equipment Co-op (MEC), deux accès ont pu être développés sur la rivière Montmorency. Une entente avec le Séminaire de Québec a permis d'en développer un troisième. Depuis le printemps 2010, des pourparlers sont en cours entre le GAM et la Ville de Québec afin d'en développer un quatrième, ce qui permettrait d'offrir un superbe réseau canoable d'une trentaine de kilomètres à proximité de la ville de Québec.

En 2006, une subvention au montant de 6 000,00 \$ accordée par MEC a contribué à l'achat du second accès, appelé Mise à l'eau Geneviève-Trépanier, situé sur l'île Enchanteresse à Sainte-Brigitte-de-Laval. Le GAM en est extrêmement reconnaissant. La problématique à laquelle le GAM doit faire face à long terme est d'assurer la pérennité des accès développés au cours des années.

## DESCRIPTION DU PROJET

Ce nouveau projet intitulé « Pérennité de l'accès à la rivière Montmorency » vise à assurer la pérennité de la vocation des sites. Pour y arriver, le GAM désire consolider les ententes avec les partenaires du milieu et trouver des sources de financement durables. C'est dans cette optique que le GAM a cherché à établir des contacts avec les divers intervenants en plein air et en conservation de la nature ainsi qu'à publiciser ses activités.

En mars 2010, le GAM s'est inscrit aux ateliers donnés par Nature Québec à Lac-Beauport. En avril, le GAM a participé au Festival Vagues-en-Ville le long de la rivière Saint-Charles au nord de Québec. Lors de cet événement, un kiosque y a été installé avec la toute nouvelle bannière arborant le nom de notre organisme (142,03 \$). Un dépliant explicatif mis à jour durant l'hiver et la première carte d'affaires du GAM ont été distribués aux participants intéressés par ses actions. La bannière, les dépliants (750,62 \$), les cartes d'affaires (84,63 \$) et les porte-cartes (61,30 \$) ont été financés grâce à la subvention de MEC. Également, en avril, deux membres du GAM ont participé à l'événement festif appelé « Rivière vivante »

sur la rivière Saint-Charles, aidant à la sécurité sur la rivière et distribuant les dépliants du GAM.

Le GAM a aussi participé à l'assemblée annuelle du Réseau des milieux naturels protégés (RMN) en mars, à celle de l'Organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency en mai et à celle du Conseil de bassin versant de la rivière Montmorency en juin. De plus, le GAM a renouvelé les mandats de deux membres du GAM à titre d'administrateurs d'organismes : Guy Hamelin, qui siège depuis 2007 au conseil d'administration du RMN, et Jean-François L'Heureux, qui siège depuis 2008 comme administrateur puis trésorier au Conseil de bassin versant de la rivière Montmorency. Ainsi, toutes ces heures de travail bénévole effectuées par les membres du GAM ont amélioré la visibilité du GAM.

De plus, une mise à jour du site Web du GAM a été réalisée par Jean Bernier, le vice-président, et mis en place par Bernard Goutier, le webmestre. Les cartes des diverses sections de la rivière Montmorency sont maintenant disponibles sur le site. Celui-ci a un nouveau nom de domaine (146,74 \$) : [www.legam.qc.ca](http://www.legam.qc.ca) et, du même coup, une nouvelle adresse courriel : [info@legam.qc.ca](mailto:info@legam.qc.ca). La mise à jour de la bande-annonce du GAM a été installée sur le site d'Info-débit de la Fédération québécoise du canot et du kayak : [www.canot-kayak.qc.ca/info\\_debit/index.html](http://www.canot-kayak.qc.ca/info_debit/index.html). De plus, Michel Toussaint, un administrateur, a pris l'initiative de mettre sur pied une page sur Facebook du GAM : [www.facebook.com/pages/GAM-Groupe-dAcces-a-la-Montmorency/115812361775810](https://www.facebook.com/pages/GAM-Groupe-dAcces-a-la-Montmorency/115812361775810).

Depuis avril 2010, les échanges se sont intensifiés entre le GAM et la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval, où sont situés les terrains acquis par le GAM, en vue d'établir un protocole d'entente de services. Cette entente préparée par Jean Bernier et Nathalie Gagnon, directrice des Loisirs de la municipalité, devra être entérinée par les deux parties et pourra, sous certaines conditions, être renouvelée les années subséquentes. Dans cette entente, la Municipalité s'engage à verser annuellement un montant de 2 000,00 \$, ce qui permettra au GAM d'assumer les taxes foncières des terrains. De plus, la Municipalité désire fournir des services sur les sites tels que la collecte des déchets, la vidange de l'installation septique, etc. De son côté, le GAM s'engage bien entendu à continuer d'offrir au grand public ses accès développés à la rivière. De plus, le GAM est intéressé à développer d'autres points d'accès avec la Municipalité. Quelques précisions sur les modalités de l'entente restent à être définies par les deux parties avant sa signature. Le GAM est très satisfait de la relation de confiance qui s'est établie avec la Municipalité. De façon très concrète, celle-ci a déjà approuvé un versement au GAM de 2 000,00 \$ le 8 novembre dernier.

D'autre part, en juin 2009, dans le cadre des consultations publiques du *Plan vert, bleu, blanc* de la Ville de Québec, le GAM a offert son aide afin de déve-

lopper le parcours navigable entre l'île Enchanteresse et le lac du Délaissé sur la rivière Montmorency. Ce parcours permet l'ajout de deux sections supplémentaires à celles préalablement développées par le GAM : une de niveau débutant, la section C et une de niveau expert, la section D (couramment appelée «Les Trois-Saults»). En mai 2010, Guy Filion et Jean Bernier ont rencontré Mme Marie-France Trudel et Mme Lisette Lepage, respectivement conseillère et présidente de l'arrondissement de Beauport de la ville de Québec, où sont situées les sections de rivière à développer, afin de discuter des possibilités d'une nouvelle mise à l'eau. La difficulté rencontrée est de trouver un terrain bien situé qui ne nuise pas à la quiétude des résidents du secteur. Un terrain à proximité de la rivière appartenant à CSL-Loma a été identifié et pourrait potentiellement être utilisé comme stationnement. Jean Bernier assure le suivi de ce dossier qui, à terme, offrira un nouvel accès à la population.

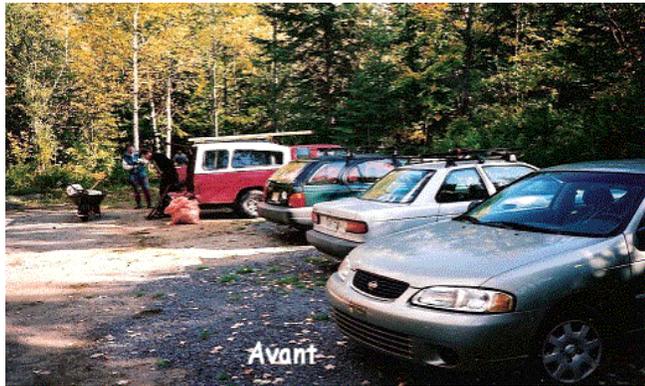
En septembre dernier, s'est tenue une belle rencontre festive entre les habitants des environs de l'île Enchanteresse, des canoteurs, des kayakistes et des membres du Groupe d'accès à la Montmorency (GAM). La fête organisée par Odile Carrier-Bilodeau et Jean-Philippe Guay, respectivement trésorière et secrétaire du GAM, s'est tenue sur la propriété du GAM située à la pointe sud de l'île Enchanteresse. Malgré un ciel nuageux, près d'une trentaine de personnes ont assisté à l'évènement. Pour l'occasion, le GAM offrait aux convives une consommation et des bouchées. Près d'une trentaine de résidents, provenant principalement de l'île Enchanteresse, sont venus profiter de cette belle soirée de fin d'été. De plus, le GAM étaient très heureux de compter parmi ses invités : le Maire de la municipalité, M. Gilbert Thomassin, M. Jacques Levac, le conseiller du district, Mme Nathalie Gagnon, directrice des Loisirs, ainsi que M. Martin Bonneau, policier de la Sûreté du Québec.

Cette rencontre se voulait un échange avec la population et la municipalité afin de trouver des solutions au problème de vandalisme dont le terrain est la cible. En effet, durant l'été, le site a fait l'objet de plusieurs actes de vandalisme. De plus en plus de jeunes arbres en zone riveraine ont été coupés afin de faire des feux de camp pourtant interdits. Une quantité impressionnante de déchets ont même été abandonnés un peu partout. Plusieurs idées ont été échangées et seront appliquées la saison prochaine afin de remédier à la situation. La population a pu également mieux connaître la nature et les objectifs du GAM.

Le GAM désire conserver ses sites à l'état naturel. À l'île Enchanteresse, le site Geneviève-Trépanier a un sol pauvre et pierreux, ce qui ralentit la croissance des arbres, d'où l'importance de protéger la végétation existante. Le GAM a invité tous les utilisateurs (les randonneurs, les cyclistes, les pêcheurs, les baigneurs, les kayakistes et les canoteurs) à l'aider à préserver le site. Le GAM les a priés de dénoncer les actes de vandalisme à la Sûreté du Québec.

## ÉVÉNEMENTS NON PRÉVUS INITIALEMENT

L'augmentation de l'achalandage sur le site France-Drouin a incité le GAM à ajouter dans son plan d'action l'agrandissement du stationnement de ce site (photo ci-jointe). En effet, comme il est utilisé autant par les pagayeurs qui terminent la section A de la rivière que par ceux qui débutent la section B, le stationnement des utilisateurs se remplit rapidement au cours de la saison navigable.



Après avoir examiné les diverses possibilités d'agrandissement du stationnement, le GAM a opté pour l'élargissement de l'aire actuelle et l'ajout d'une autre aire. Cela permet de porter le nombre de places de 7 à au moins 20 tout en conservant le site à l'état le plus naturel possible. Le GAM a particulièrement à cœur la conservation des sites en bordure des plans d'eau et maintiendra ses stationnements en gravier afin de permettre à l'eau de s'évacuer facilement et de limiter autant que possible l'érosion des sols. Un fossé qui permet l'écoulement des eaux pluviales du stationnement a été prévu.



Cet ajout au plan d'action a été discuté avec Mme Nadine Pradet, de Mountain Equipment Co-op à Québec, lors d'un entretien téléphonique en mai 2010. Il a alors été entendu que le GAM engagerait le solde non dépensé de la subvention reçue de MEC pour l'agrandissement de ce stationnement.

Les travaux planifiés par Jean Bernier ont été effectués en septembre 2010. Plus de 150 heures ont été nécessaires sur le terrain pour procéder à l'abattage d'arbres, au débitage des branches et au déplacement des nombreux billots. Pour ce faire, Michel Toussaint a réuni toute une équipe de bénévoles:



Pierre Boulay, Jean Bernier, Nathalie Samson, Michel Toussaint, Jean-François Tardif, Odile Carrier-Bilodeau, Mario Leclerc, Sylvain Leclerc, Jean-Philippe Guay, Élodie Brousseau, Francis Gagnon, Kevin Paquet, Hugo Lavoie, Pier-Luc Morissette, Sylvain Sauvageau, Julie Ferland, Gisèle Cantin, Geneviève Trépanier, Benoît Gauthier, Bernard Goutier, Louis Boiteau, Louise Pagé, Guillaume Bertrand, Valérie Grondin. Par la suite, deux jours de travaux de pelle mécanique ont été nécessaires pour égaliser le terrain. Des voyages de pierre nette seront étendus dans certains fossés pluviaux.



Le GAM remercie grandement Yann Allard pour son prêt d'équipement lors des opérations sur le terrain et Mountain Equipment Co-op pour la subvention qui couvrira la plus grande partie des frais de l'opérateur de la pelle mécanique (1 621,94 \$), le solde des dépenses étant assumé par le GAM (138,86 \$).

**COMPARAISON DU BUDGET PRÉSENTÉ ET DES DÉPENSES RÉELLES  
TABLEAU I - BUDGET ET DÉPENSES RÉELLES DU PROJET**

Dépenses	Budget pré- senté	Budget en re- lation au rap- port d'étape	Dépenses réelles du pro- jet 09-4647
<b>Coûts de personnel</b>			
Gestion et administration	0 \$	0 \$	0,00 \$
<b>Total partiel Coûts de personnel :</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>Coûts directs</b>	0 \$	0 \$	0,00 \$
Panneaux d'information	800 \$	800 \$	339,65 \$
Toilette et entretien	1 300 \$	1 300 \$	553,09 \$
Agrandissement du stationnement en gravier sur le site France-Drouin	0 \$	410 \$	1 760,80 \$
<b>Total partiel Coûts directs :</b>	<b>2 100 \$</b>	<b>2 510 \$</b>	<b>2 653,54 \$</b>
<b>Communications</b>			
Dépliants (4 000 copies)	1 125 \$	750 \$	750,62 \$
Porte-cartes d'affaires	0 \$	60 \$	61,30 \$
Impression/photocopie (cartes d'affaires)	65 \$	85 \$	84,63 \$
Distribution	50 \$	0 \$	0,00 \$
Mise à jour du site Web	0 \$	0 \$	0,00 \$
Nouveau nom de domaine du site Web	0 \$	150 \$	146,74 \$
Banderole	360 \$	145 \$	142,03 \$
<b>Total partiel Communications :</b>	<b>1 600 \$</b>	<b>1 190 \$</b>	<b>1 185,32 \$</b>
<b>Frais généraux : non subventionnés par MEC</b>			
Assurances (2010)	880 \$	0 \$	913,92 \$
Taxes foncières (2010)	1 860 \$	0 \$	1 834,99 \$
Taxes scolaires (2010)	160 \$	0 \$	129,92 \$
<b>Total partiel Frais généraux :</b>	<b>2 900 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>2 878,83 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 600 \$</b>	<b>3 700 \$</b>	<b>6 717,69 \$</b>

Dans le tableau 1, certaines modifications ont été apportées au budget initial (6 600,00 \$) au regard du montant qui a été alloué au projet par MEC (3 700,00 \$).

Dans la section « Coût de personnel », la gestion et l'administration du projet ont été entièrement réalisées par les cinq administrateurs du GAM.

Dans la section intitulée « Coûts directs », les panneaux d'information ont été installés et une toilette chimique « usagée » a été achetée, ce qui explique son coût moindre que prévu. Au printemps prochain, un dispositif antivol sera ajouté pour éviter que des vandales ne partent avec la toilette. La Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval s'est engagée verbalement à financer les frais de vidange de celle-ci. L'agrandissement du stationnement en gravier est complété. La subvention de MEC couvre 1 621,94 \$ de la facture, le reste étant assumé par le GAM (138,86 \$). Les frais totaux de cette entreprise se chiffrent à 1 760,80 \$.

Dans la section intitulée « Communications », les dépenses ont toutes été encourues et ont été présentées dans le rapport d'étape.

Dans la section intitulée « Frais généraux non subventionnés », les dépenses ont été encourues et sont assumées en partie par la subvention de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval jusqu'à concurrence de 2 000,00, le reste étant assumé par le GAM.

Le GAM demande donc à MEC un troisième et dernier versement de 25 % de la subvention, soit 925,00 \$.

## **COMPARAISON DES RÉSULTATS AVEC LES OBJECTIFS**

Tous les objectifs présentés dans la demande de subvention à MEC ont été atteints. Pour ce qui est des frais généraux, non-assumés par MEC, l'aide de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval est arrivée au bon moment. Elle constitue un grand pas vers la pérennité des sites d'accès déjà développés.

Si on calcule la valeur du travail bénévole consacré au projet sans compter la gestion du projet, un total de 500 heures ont été travaillées, utilisant l'expertise de chacun des bénévoles. Au coût de 25 \$/ heure, la valeur ajoutée à la subvention s'élève à quelque 10 000,00 \$.

## AUTRES RÉSULTATS OBTENUS

Les lettres patentes du GAM ont été modifiées dans le but d'étendre notre mission à « l'ensemble des plans d'eau du Québec ». À l'origine, la mission du GAM portait uniquement sur l'accès des rivières Montmorency et de l'Île.

## PROJETS EN COURS

Des démarches sont en cours auprès d'Environnement Canada pour que le GAM puisse être reconnu comme un organisme pouvant recevoir des dons écologiques. Le GAM a dans son point de mire la possibilité future de recevoir des dons de terrains donnant accès à divers plans d'eau du Québec.

C'est dans cet ordre d'idées que le GAM a offert son aide à la Ville de Québec afin de développer le parcours navigable entre l'île Enchanteresse et le lac du Délaissé sur la rivière Montmorency. Les démarches sont déjà en cours afin d'offrir ce nouvel accès à la Montmorency. Un terrain a été identifié et pourrait potentiellement être utilisé comme accès à la rivière. Un nouveau partenariat est envisagé avec la Ville de Québec.

D'autre part, une nouvelle demande de subvention (numéro 6767) a été présentée en octobre dernier auprès de MEC, afin de prévenir le vandalisme sur le site Geneviève-Trépanier.

## EXPÉRIENCE AVEC LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS DE MEC

Le programme de subvention de MEC assure une fidélisation des sources de revenus du GAM. L'appui de MEC est très important, car plusieurs organismes subventionnaires ne donnent qu'une seule subvention à vie. L'appui soutenu de MEC dans le processus de développement du GAM comme organisme de bienfaisance permet d'aller de l'avant et de continuer à faire progresser sa mission.

Il est bien sûr extraordinaire de donner un nouvel accès à une rivière pendant une certaine période. Cependant, si aucun organisme ne s'implique financièrement de façon continue, le GAM n'aurait pu être qu'un feu de paille une fois créé et disparaître aussitôt ! L'organisme a eu et aura besoin d'aide dans le futur car donner un accès pour une rivière implique des coûts récurrents qui, bien que peu vendeurs, sont l'épine dorsale d'une présence durable sur le territoire. Citons en exemple : les assurances pour la responsabilité civile. Cette dépense incontournable n'est pas aussi accrocheuse qu'un nouveau projet de sentier, par exemple. Et pourtant elle représente une portion importante du montant d'argent que le GAM doit aller chercher année après année. Ces frais d'opération sont donc en lien direct avec la pérennité de tout site d'accès à la nature partout sur la planète bleue. Le GAM

espère retravailler avec MEC dans cette même direction. Nos horizons sauvages ne s'en porteront que mieux !

## CONCLUSION

Le Groupe d'accès à la Montmorency (GAM) est un organisme à but non lucratif et administré par des bénévoles. Ses revenus proviennent de dons faits par des citoyens, des organismes, des corporations et certaines fondations. La mission première du GAM est de favoriser l'accès aux plans d'eau du Québec.

La subvention reçue de MEC grâce à la Vancouver Foundation a permis de produire du matériel de communication (dépliants, banderole, panneaux d'information, cartes d'affaires, etc.) utilisé à faire connaître le GAM et ses réalisations. Dans la même optique, une mise à jour du site Web du GAM a été réalisée par une équipe de bénévoles (<http://www.legam.qc.ca/>). De plus, des infrastructures durables et essentielles aux visiteurs ont été installées, achetées ou mises en place : panneaux d'information, toilette, agrandissement d'un stationnement.

En plus du conseil d'administration composé de cinq personnes qui travaillent toute l'année bénévolement, plus de trente bénévoles ont donné de nombreuses heures permettant la réussite du projet. Plusieurs activités ont eu lieu tout au long de l'année pour augmenter la visibilité du GAM. Le GAM se montre donc très satisfait du déroulement du projet réalisé grâce à la subvention de MEC d'autant plus que l'éventuel protocole d'entente avec la Municipalité arrive en complémentarité pour consolider la pérennité des sites développés par le GAM.

En appuyant ces projets, MEC et la Vancouver Fondation permettent aux amateurs d'eau vive de s'impliquer activement pour améliorer la qualité de vie de toute une communauté. Le GAM les remercie grandement.



Nathalie Samson,

La présidente,

Groupe d'accès à la Montmorency

p. j. Annexe 1 : Journal des dépenses subventionnées par MEC



## ANNEXE 1 : JOURNAL DES DÉPENSES SUBVENTIONNÉES PAR MEC

<b>GROUPE D'ACCÈS À LA MONTMORENCY</b> <b>Pérennité de l'accès à la rivière Montmorency (projet 09-4647)</b>					
			<b>Total de la subvention MEC :</b> <b>3700\$</b>		
DESCRIPTION	FOURNISSEUR	DATE	TOTAL PAYÉ	BUDGET INITIAL	SOLDE
Cartes d'affaires (1000)	Bureau en gros	12 janvier 2010	84,63 \$	- \$	84,63 \$-
Dépliants (4000)	R. Design Inc.	2 mars 2003	750,62 \$	1 125 \$	374,38 \$
Distribution de dépliants			- \$	50 \$	50,00 \$
Impression / Photocopies			- \$	65 \$	65,00 \$
5 porte-cartes d'affaires	Bureau en gros	12 avril 2010	61,30 \$	- \$	61,30 \$-
Banderole	Graphica Impression	12 avril 2010	142,03 \$	360 \$	217,97 \$
Nouveau nom de domaine		2 mai 2010	146,74 \$	- \$	146,74 \$-
Panneaux d'information	Graphica Impression	29 juin 2010	339,65 \$	800 \$	460,35 \$
Toilette et entretien	Sani-Bleu	23 septembre 2010	553,09 \$	1 300 \$	746,91 \$
Agrandissement du stationnement	Les entreprises Gaston Clavet	20 octobre 2010	1 760,80 \$	- \$	1 760,80 \$-
<b>TOTAL</b>			<b>3 838,86 \$</b>	<b>3 700 \$</b>	<b>138,86 \$-</b>
Préparé par Odile Carrier-Bilodeau, trésorière du GAM					